



## Freelance dans le web : pour quel statut juridique opter ?

Le terme freelance désigne un travailleur indépendant non-salarié. Ce n'est donc pas un statut juridique à proprement dire. Or, pour travailler en freelance dans le web, il faudra obligatoirement choisir un statut juridique. De nombreuses options s'offrent à vous dans ce cadre. Voici un petit guide pour tout synthétiser.

### **Freelance dans le web : quel statut juridique au début ?**

Comme avec toutes activités, il est obligatoire de commencer petit. L'objectif étant de minimiser les risques. C'est également le cas pour un freelance dans le web qui veut choisir son statut juridique à ses débuts. Il est bon de se dire que ce choix doit parfaitement répondre aux besoins du travailleur. Un statut juridique élevé sera donc plus une contrainte qu'autre chose si le volume de vos activités n'est pas au rendez-vous.

Dans ce cadre, lors du démarrage de votre activité, il n'est pas conseillé de souscrire directement à une SAS ou une SASU. **Tournez-vous plutôt vers des solutions simples comme l'[auto-entreprise](#) ou encore le [portage salarial](#).**

En effet, ces statuts sont parfaitement adaptés pour différents scénarios :

- Le démarrage d'une nouvelle activité
- Le test d'une nouvelle activité ou des capacités en tant qu'indépendant
- La création d'une activité complémentaire

Une fois que l'activité a le vent en poupe et que le chiffre d'affaire commence à frôler le plafond autorisé, vous pourrez passer par la création d'entreprises ! Ce choix s'offre donc aux activités d'envergure.

## Freelance web : les statuts juridiques

Depuis toujours, les lois fédérales et étatiques sur le travail garantissent des protections et des droits à une main-d'œuvre plus traditionnelle. Les freelances web, quant à eux, ne sont généralement pas couverts par la plupart de ces réglementations.

Devenir freelance peut être une option de carrière enrichissante, mais il y a plusieurs questions juridiques que vous devez connaître et auxquelles vous devez réfléchir lorsque vous vous lancez.

De plus, il y a différents statuts juridiques micro-entreprise et autres qui s'offrent à vous qui désirez devenir freelance web.

### **Autoentrepreneur : le statut juridique le plus répandu chez les professionnels du web**

Les particuliers peuvent s'inscrire en micro-entreprise. Autant le dire, le premier avantage de ce statut est la réduction des formalités administratives. Une personne travaillant en indépendant trouvera beaucoup d'avantages avec ce premier statut surtout si le niveau d'activité est modeste.

En outre, le régime de micro-entrepreneur est conseillé pour ceux qui veulent démarrer une activité secondaire. Comme mentionné tout à l'heure, ce sera également la meilleure alternative pour tester une nouvelle activité ou un nouveau projet.

#### **Les + :**

- Coût de création et de gestion réduit
- Déploiement et inscription rapides
- Aucune déclaration de résultat à faire
- Les charges et impôts sont basés sur le CA
- Les paiements des clients peuvent être encaissés directement

#### **Les - :**

- Le CA annuel est plafonné
- Les charges ne sont pas déduites
- Les cotisations foncières (CFE) sont élevées

### **Le portage salarial**

**Ce principe est particulièrement simple.** Ce système fait appel à une société de [portage salarial](#) qui facturera vos prestations auprès de vos clients. Elle encaissera également les paiements et vous les reversera sous forme de salaire. Bien entendu, vous obtiendrez une fiche de paie avec une déclaration des cotisations sociales.

#### **Les + :**

- Une bonne [protection sociale](#)
- Chiffre d'Affaire et [CFE](#) sans seuil
- Une déduction des charges
- Le [droit à la formation](#)
- Une cotisation pour la retraite
- La possibilité de souscrire à une assurance chômage et responsabilité

### **Les - :**

- Le paiement passe par un tiers
- Cotisation sociale élevées
- Cotisation supplémentaire pour le service d'intermédiaire
- La facture TTC avec TVA

### **Les entreprises individuelles (EI, EIRL)**

Une fois que votre activité en tant que freelance web grandit, vous devrez obligatoirement changer de statut juridique. Dans ce cadre, l'**entreprise individuelle** sera la meilleure alternative. Soulignons le fait qu'avec une entreprise individuelle, les biens du gérant et ceux de l'entreprise ne seront pas dissociés.

### **Les + :**

- La constitution est simple
- La structure est peu coûteuse et souple

### **Les - :**

- Les responsabilités du gérant sont totales et non définies
- La nécessité de recruter un comptable en régime réel

### **Le statut de société (EURL, SARL, SASU)**

Bien entendu, quand votre activité atteindra son apogée, alors le statut légal qui s'offrira à vous est celui de la société. Il existe plusieurs types de sociétés avec des avantages et des inconvénients spécifiques. Seulement, voici les avantages et inconvénients d'une société d'une manière générale.

### **Les + :**

- La possibilité de recruter plusieurs compétences
- La responsabilité du gérant est limitée
- Le recrutement de collaborateurs est possible
- La structure peut être développée

### **Les - :**

- La structure est coûteuse et lourde
- La démarche de création est complexe et coûteuse
- Il sera nécessaire de recruter un comptable

D'une manière générale, il est impossible de se soustraire à l'inscription à un statut juridique même en tant que freelance dans le web. Heureusement, de nombreuses alternatives s'offrent à vous dans ce cadre. Les solutions sont nombreuses et peuvent être choisies en fonction de vos besoins et de l'envergure de votre activité. Le plus important étant donc de définir ces derniers avant l'inscription.